

Quelques réflexions sur les désagréations pertinentes (autres que territoriales)

Avant de se poser la question des désagréations pertinentes, il est nécessaire de savoir sur quel champ on se situe : champ individu ou champ ménage. Les critères de désagrégation ne seront bien évidemment pas les mêmes. Disposer d'un indicateur selon le sexe n'a évidemment pas le même intérêt si on s'intéresse au ménage (même s'il en a, bien entendu, même pour les couples). Néanmoins un certain nombre de critères de désagrégation au niveau individu peuvent être déclinés au niveau ménage via la personne de référence du ménage, la CS par exemple. L'inconvénient de cette dernière approche est qu'elle occulte une partie de l'information disponible, qui est la CS des autres personnes du ménage. Les deux autres approches seront sans doute à privilégier dans la mesure du possible.

Concernant la CS, il faut préciser que lorsqu'on parle de CS du ménage, il s'agit de la CS de la personne de référence du ménage. Dans un ménage, la personne de référence est déterminée de la façon suivante. Si le ménage est constitué d'un couple (marié ou de fait), avec ou sans enfants, alors la personne de référence du ménage est le conjoint masculin marié ou de fait. S'il existe deux ou plusieurs couples, la personne de référence est choisie parmi les conjoints masculins mariés ou de fait, et est l'actif le plus âgé ou, à défaut d'actif, le plus âgé. A défaut de couple, s'il existe une seule famille monoparentale, donc un parent sans conjoint, avec des enfants célibataires, ces enfants étant-eux-mêmes sans conjoint et sans enfants, alors la personne de référence est la mère (ou le père) des enfants. S'il existe deux ou plusieurs familles monoparentales, alors la personne de référence est choisie parmi les mères (ou pères) des enfants, comme la personne active la plus âgée, ou, à défaut de personne active, la personne la plus âgée. A défaut de couple et à défaut de famille monoparentale, toutes les personnes du logement sont considérées comme des personnes « isolées ». La personne de référence est alors parmi toutes les personnes "isolées", la personne active la plus âgée ou, à défaut de personne active, la personne la plus âgée.

A titre d'illustration de l'information perdue au niveau des CS individuelles lorsqu'on s'intéresse à la CS du ménage, on pourra se référer au tableau ci-dessous.

Catégorie socioprofessionnelle agrégée	Répartition des individus de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle agrégée	Répartition des individus selon la catégorie socioprofessionnelle agrégée de la personne de référence du ménage	Répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle agrégée de la personne de référence
Non renseigné	ns	ns	ns
Agriculteurs exploitants	1,3	2,1	1,5
Artisan, commerçant, chef entreprise	3,1	5,5	4,4
Cadre supérieur	7,8	12,7	10,8
Profession intermédiaire	12,8	16,3	14,7
Employé	16,1	10,6	10,7
Ouvrier	14,1	23,3	18,5
Retraité	24,1	23,2	32,8
Autres inactifs	20,6	6,4	6,5
Ensemble	100	100	100
Source Insee ; enquête Revenus Fiscaux 2003			
Champ individus : individus appartenant aux ménages ordinaires, hors ménages dont la personne de référence est étudiante			
Champ revenus : le revenu déclaré du ménage est positif ou nul			

1 Principaux critères de désagrégation

Parmi les critères a priori les plus pertinents pour la question des inégalités au niveau individuel, le sexe, l'âge, la CS, la position sur le marché de l'emploi, le diplôme sont couramment utilisés. Au niveau ménage, on trouve couramment la notion de configuration du ménage (couple, avec ou sans enfant), ou la localisation géographique. Entre ces deux unités d'observation, on trouve le critère du niveau de vie, très pertinent sur les questions d'inégalités, qui est en fin de compte un concept individuel (il ne tient pas compte des répartitions au sein des ménages, mais est établi à partir des pondérations individus des enquêtes ménages), mais qui s'appuie sur un revenu disponible du ménage. De ce fait, quand on veut étudier par exemple la pauvreté selon le sexe, on est extrêmement gêné, car on se retrouve à analyser une composition de la pauvreté qu'on ne peut étudier sans tenir compte des effets de structure (composition des ménages, salaires, ...). Sur cet exemple apparaît l'importance de croiser les différents critères pour essayer de démêler les facteurs significatifs toutes choses égales par ailleurs.

La position sur le marché de l'emploi est un critère important de plus en plus utilisé, en particulier pour tout ce qui a trait aux niveaux de vie, et à la pauvreté (voir par exemple tableau sur le niveau de vie croisant type de ménage et position sur le marché de l'emploi http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATCCF0429&tab_id=52). Ce type de croisement revêt de toute évidence une importance particulière dans l'approche sur les revenus.

Concernant les tranches d'âge, des tranches d'âge de 5 ans semblent mieux adaptées pour des indicateurs d'inégalité aux périodes de début et de fin d'activité, en particulier afin de cerner plus précisément des tranches comme les 50-55 ans ou les 60-65 ans, dans une situation intermédiaire entre activité et retraite, ou les plus jeunes, entre études et activité. Pour les tranches comprises entre 30 et 50 ans, des tranches de 10 ans pourraient être suffisantes.

Sur l'approche des inégalités par catégorie sociale, une première question se pose sur la pertinence de travailler sur les catégories sociales lorsqu'on étudie les inégalités. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les indicateurs d'inégalité de revenu monétaire dans le tableau qui suit :

Inégalités de revenus au sein des CS

	gini	limite 1er décile	limite 9ème décile	rapport inter décile
Agriculteurs, exploitants	0,31	5 109	23 252	4,55
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,37	7 758	40 955	5,28
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,25	15 974	45 078	2,82
Professions intermédiaires	0,21	12 274	29 583	2,41
Employés	0,21	9 478	24 180	2,55
Ouvriers	0,19	8 780	21 236	2,42
Chômeurs n'ayant jamais travaillé ou militaires du contingent	0,29	6 273	21 122	3,37
ensemble de la population (actifs et inactifs)	0,27	8 818	27 975	3,17

Champ : individus des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante

Source : enquêtes revenus fiscaux 2003, Insee-DGI

Même si il existe des différences, ce tableau montre que les différences entre les indicateurs d'inégalité selon les CS ne sont pas aussi marquées que l'on pourrait le penser. On peut se demander si ce critère est bien celui à privilégier pour des études sur les inégalités. L'approche la plus discriminante serait sans doute, au moins pour les inégalités monétaires, l'approche par les déciles de revenus, par construction même. Néanmoins elle présente un défaut important en termes d'évolution dans le temps : sa composition évolue.

La question qui se pose au groupe est donc de savoir si les CS doivent rester la catégorie centrale dans le cadre des inégalités. A noter que les nomenclatures sur les Cs sont actuellement en cours de refonte au niveau européen (une note de travail sera transmis dans les prochaines semaines aux membres du groupe). Compte tenu des situations sur le marché de l'emploi, on voit bien que la position face à l'emploi est devenue un critère important. L'approche par CS n'est sans doute plus le seul critère qui soit central dans l'approche inégalités, mais sans doute faut-il privilégier une approche basée sur un croisement de critères. Il s'agirait donc plutôt de choisir les principaux critères, et de les croiser. Mais comment les choisir, et combien en retenir ? Ensuite se posera la question de savoir quels sont les indicateurs d'inégalité les mieux adaptés compte tenu des différentes cases du tableau.

Il semblerait raisonnable d'en privilégier un nombre très restreint. Ceci est nécessaire si l'on souhaite pouvoir disposer de suffisamment d'observations pour que les statistiques obtenues soient suffisamment robustes dans le cadre des enquêtes. Il pourrait s'agir de l'âge ou du sexe (voire les deux) et, de la position sur le marché de l'emploi ou de la CS pour une approche individuelle, et, pour une approche ménage, de la composition familiale et, de la position sur le marché de l'emploi ou de la CS, pour les individus composant le ménage.

Par ailleurs, l'approche mono-critère s'avère parfois difficile, voire dangereuse, à commenter compte tenu des effets de structure. Une façon d'en tenir compte est de proposer des désagréations multi-critères. Malheureusement, comme on vient de le voir, leur nombre ne peut-être que restreint et donc ne pas permettre de se défaire des principaux effets de structure. Pour pouvoir complètement isoler ces effets, le recours au raisonnement toutes choses égales par ailleurs est souvent utilisé. Il pourrait alors donner lieu à des indicateurs monocritères toutes choses égales par ailleurs.

Pour résumer, le groupe pourrait se prononcer sur les points suivants : la CS doit-elle rester une variable de désagrégation centrale ? Faut-il privilégier des critères de désagrégation ? Si oui, lesquels ? Et doit-on proposer des désagréations multi-critères ou privilégier des indicateurs mono-critères, mais toutes choses égales par ailleurs.

2 Discriminations ethniques ou selon l'origine géographique

La nationalité est un facteur discriminant des inégalités. Elle cache souvent des effets de structure important. Les ménages concernés sont en effet souvent des ménages nombreux, peu diplômés. Il va de soit que ces critères de désagrégation doivent être développés, et faire partie des analyses des phénomènes d'inégalité. Faut-il pour autant les privilégier dans le cadre d'une déclinaison systématique pour des indicateurs d'inégalités ?

3 Comptes de ménage par catégorie sociale ou déciles de revenu

Des approches par les comptes de ménages ont été réalisées en France dans les années 90. Elles ont donné lieu à plusieurs documents de travail de l'Insee, en particulier : *Document de travail n° F9709, Comptes de revenu par catégorie socio-professionnelle : 1990-1995, Madior Fall.*

La méthode des comptes par catégories de ménage a pour objectif une harmonisation du système d'enquêtes sur les ressources et la consommation avec les données de la comptabilité nationale, avec la possibilité d'une mise en œuvre immédiate, à partir des données et systèmes d'enquêtes déjà existants. Pour cela, elle part de deux hypothèses. Elle peut être réalisée chaque année. La première hypothèse de la méthode est que les données des comptes nationaux sont les données de référence en niveau ; une mise en cohérence des agrégats micro-macro est réalisée, mais faute d'information complémentaire, cette hypothèse est nécessaire. La seconde est que les données d'enquête connaissent de réels problèmes de sous-estimation, mais permettent de connaître la répartition entre catégories de ménages. A partir de ces hypothèses, on procède à une désagrégation des comptes des ménages par catégorie (par Cs ou par décile ou autre), de manière obtenir des comptes de revenus par catégorie de ménage, puis des comptes de conso, et enfin des taux d'épargne. Les données d'enquête sont utilisées de manière à avoir des clés de répartition des masses de la compta nat. Par exemple, l'enquête revenus fiscaux n'appréhende pas les pourboires (non déclarés dans les déclarations fiscales), mais par contre la compta nat fournit une estimation des masses concernées ; une clé de répartition est alors appliquée (déduite de BDF si cela est possible, sinon intuitionnée), qui permet de répartir la masse considérée entre catégories (par exemple, 80 % dans le commerce, le reste équiréparti entre secteur).

Ces comptes par catégorie, on le voit bien dans l'exemple précédent avec l'enrichissement de l'Enquête revenus fiscaux par des masses de pourboires par catégorie de ménage, doivent permettre de mettre en cohérence les différentes sources d'information et de réconcilier les concepts. D'un point de vue économique, ils vont permettre un enrichissement de l'analyse du comportement des ménages, par catégorie, par la prise en compte des effets de la distribution des revenus et des patrimoines (par exemple, analyse de taux d'épargne par CS, ou par décile de revenu).

Par ailleurs, il est possible de se limiter à la réalisation d'un compte de revenu des ménages par catégorie, voire un compte de conso, voire un compte de patrimoine. Il est également possible d'étudier spécifiquement la mise en cohérence d'une enquête avec les données de la compta nat.

Le groupe de travail, sans pour autant proposer la mise en place de manière systématique et régulière de comptes par catégorie de ménages, pourrait proposer la réalisation régulière d'études de comparaison des données d'enquête avec les données de la comptabilité nationale. Ceci permettrait d'améliorer la cohérence, mais surtout la connaissance des défauts et qualités de chacune des sources les unes par rapport aux autres, données d'enquête et données de la comptabilité nationale. Aller jusqu'à la mise en cohérence de l'ensemble du système d'information nécessite de s'appuyer sur des hypothèses discutables, même si cela aurait le mérite d'une meilleure connaissance de certains phénomènes économiques, comme par exemple les taux d'épargne par catégorie. C'est par exemple ce qui a été fait avec la comparaison des revenus du patrimoine dans l'enquête revenus fiscaux avec ceux de la Comptabilité nationale, sans pour autant aller jusqu'à une réimputation dans l'enquête des masses manquantes par rapport à la compta nat (voir document de travail n° F0405, juin 2004, Les revenus du patrimoine dans les enquêtes revenus fiscaux, N. Legendre, http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/docs_doc_travail/F0405.pdf). C'est également ce qui est en cours de réalisation sur les montants de patrimoine de l'enquête du même nom, qui ira cette fois jusqu'à la réimputation des masses manquantes sous certaines hypothèses, mais dans une phase d'étude compte tenu des hypothèses que cela nécessite (on est plus ou moins

contraint à supposer que la sous-déclaration dans l'enquête est proportionnelle au montant déclaré à l'enquête).

Dans l'approche par décile de revenu, il existe une source d'imprécision supplémentaire. En effet, certains types de revenus sont mal connus (par exemple les revenus du patrimoine dans la source fiscale). Cela peut alors légèrement modifier la distribution des revenus par rapport à ce qu'elle est réellement, et ainsi fragiliser ce type d'approche.

A noter enfin que cette approche des comptes par catégorie de ménages ne prend pas en compte l'aspect géographique. Elle permet une mesure globale des inégalités par catégorie.

Annexes : Première liste d'indicateurs de disponibilité au moins annuelle avec proposition de déclinaison par indicateur

Dans ce qui suit est proposée une première liste d'indicateurs classés par grand domaine. Cette première liste est très incomplète. Elle sera complétée au fur et à mesure, de manière à ce que le groupe puisse à terme opérer des sélections d'indicateurs. Un critère de disponibilité au moins annuelle pour chacun des indicateurs a été retenu. Cette liste doit permettre, pour une problématique donnée, d'aider à la sélection des indicateurs les plus pertinents.

Indicateurs d'inégalité	Source	Périodicité	Désagrégation
Démographie			
Répartition de la population	Etat-civil	An	Sexe, âge
Espérance de vie à la naissance	Etat-civil	An	Sexe, âge
Situation familiale, dont familles monoparentales	RP, ou EEC	An	Sexe, âge
Santé			
Part consultation médecin/dentiste	EPCV	An	Sexe, âge
Motifs des recours aux médecins	Etudes permanente de la prescription médicale	An	Sexe, âge
Principales causes d'hospitalisation	Minsitère de la santé, PMSI	An	Sexe, âge
Principales causes de décès	Inserm	An ?	Sexe, âge
Effectifs des professions de santé	Drees	An	Sexe, localisation
Laeken : Autoévaluation de l'état de santé	SRCV	An	CS, décile de revenu, âge
Taux de renoncement aux soins pour raisons financières	SRCV	An	CS, décile de revenu, âge
Consommation			
Equipement des ménages (frigo, micro-ondes, machine à laver linge et vaisselle, télé couleur, magnéscope ou lecteur de DVD, tél fixe ou portable, ordinateur, accès à internet)	Insee, SRCV	An	CS, âge
Logement			
Caractéristiques (nombre de pièces, surface)	Insee, SRCV	An	CS, âge
Equipement (baignoire, douche, WC intérieur avec chasse d'eau, eau chaude, chauffage central ou électrique)	Insee, SRCV	An	CS, âge
Problème d'humidité	Insee, SRCV	An	CS, âge
Logement trop sombre	Insee, SRCV	An	CS, âge
Logement trop petit	Insee, SRCV	An	CS, âge
Logement trop coûteux à bien chauffer	Insee, SRCV	An	CS, âge
Environnement extérieur ou voisins bruyants	Insee, SRCV	An	CS, âge

Environnement pollué	Insee, SRCV	An	CS, âge
Délinquance, vandalisme	Insee, SRCV	An	CS, âge
Statut d'occupation	Insee, SRCV	An	CS, âge
Scolarisation / Formation			
Avance ou retard des élèves de 3ème	Education, DEP	An ?	CS, sexe
Répartition des élèves du second cycle professionnel par section	Education, DEP	An ?	CS, sexe
Principales spécialités suivies par les élèves en BEP à l'issue d'une classe de 3 ^{ème}	Education, DEP	An ?	Sexe
Formations suivies à l'issue d'une classe de 2 ^{nde} générale	Education, DEP	An ?	CS, sexe
Séries du Baccalauréat général et technologiques préparées par les élèves de 1ère	Education, DEP	An ?	CS, sexe
Option dominante choisie par les lycéens en 1 ^{ère} et terminale	Education, DEP	An ?	Sexe
Effectifs dans les centres de formation d'apprentis	Education, DEP	An ?	Sexe
Groupe de spécialité des apprentis de 1 ^{ère} année	Education, DEP	An ?	Sexe
Laeken : Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas leurs études ou une formation quelconque	SRCV	An	
Laeken : Personnes ayant un faible niveau d'études			
Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur	Education, DEP	An ?	Sexe
Répartition des étudiants en université par discipline	Education, DEP	An ?	Sexe
Origine des étudiants dans l'enseignement supérieur (université, CPGE, STS, etc)	Education, DEP	An ?	CS
Taux d'accueil des bacheliers généraux et technologiques dans les principales filières	Education, DEP	An ?	Sexe
Etudiants par type d'établissement	Education, DEP	An ?	Sexe
Diplôme le plus élevé obtenu	EEC	An	Sexe, âge
Proportion de bacheliers ayant obtenu une mention au baccalauréat	Education, DEP	An ?	Sexe
Proportion de bacheliers dans une génération par type de baccalauréat	Education, DEP	An ?	Sexe
Difficultés de lecture à l'entrée en 6 ^{ème}	Education, DEP	?????	Sexe
Concours externes et internes de la fonction publique par catégorie : présents, admis, recrutés	Ministère fonction publique	An ?	Sexe
Concours des IRA selon le type de concours	Ministère fonction publique	An ?	Sexe
Nombre moyen de jours de formation pour la fonction publique par catégorie	Ministère fonction publique	An ?	Sexe
Emploi			
Taux d'activité	EEC	An	Sexe, âge, CS, nationalité
Population active occupée selon le statut des emplois et TP	EEC	An	Sexe, âge, CS
Population active occupée selon durée du temps	EEC	An	Sexe, âge, CS

partiel			
Taux de sous emploi	EEC	An	Sexe, âge, CS
Actifs occupés	EEC	An	Sexe, âge, CS, nationalité
Effectifs dans la fonction publique d'état par ministère	EEC	An	Sexe
Répartition des agents de l'état	EEC	An	Sexe, CS
Non salariés selon le secteur d'activité	EEC	An	Sexe
Taux de chômage	EEC	An	Sexe, âge, CS, nationalité
Laeken : Part de chômage de longue durée	EEC	An	Sexe, âge, CS, nationalité
Laeken : Taux de chômage de très longue durée	EEC	An	Sexe, âge, CS, nationalité
Laeken : personnes vivant dans des ménages sans emploi	EEC	An	Sexe, âge, CS, nationalité
Taux de chômage selon le diplôme	EEC	An	Sexe
Durée du chômage	EEC	An	Sexe, CS, âge, nationalité
Taux de demandeurs d'emploi non indemnisés	ANPE		
Demandeurs d'emploi par catégorie	ANPE		
Bénéficiaires des politiques d'emploi (CES, CEJ, SIFE, contrats d'apprentissage, qualification, adaptation, orientation, ...)	DARES	An ?	Sexe, âge
Age de première liquidation de la retraite selon le régime principal de retraite pour la génération née une année donnée	DREES, échantillon inter-régime de retraités	An ?	Sexe
Revenus et niveaux de vie			
Salaires annuels nets moyens dans la FPE	Fichier de paye des agents de l'état	An	Sexe, CS
Distribution des salaires annuels nets (déciles)	Fichier de paye des agents de l'état	An	Sexe, CS, âge
Salaires horaires nets moyens des entreprises	DADS	An	Sexe, CS
Salaires annuels nets moyens des entreprises	DADS	An	Sexe, CS
Distribution des salaires nets annuels	DADS	An	Sexe, CS
Répartition et salaire net annuel moyen des cadres	DADS	An	Sexe
Répartition et salaire net annuel moyen des dirigeants de société salariés	DADS	An	Sexe
Montant moyen mensuel de retraite de droit direct	DREES, échantillon inter-régime de retraités	An ?	Sexe, âge
Part de carrières complètes et durée moyenne d'assurance	DREES, échantillon inter-régime de retraités	An ?	Sexe, âge
Montant mensuel moyen de la retraite globale	DREES, échantillon inter-régime de retraités	An ?	Sexe, âge, CS
Bénéficiaires de minima sociaux : AAH et API selon H/F	Cnaf		Sexe, âge
Bénéficiaires du Rmi selon la situation familiale	Cnaf		Sexe (hors

			couple)
Bénéficiaires du minimum vieillesse	DREES	An ?	Sexe, âge
Persistance dans le Rmi	Cnaf		Sexe, âge, CS
Niveau de vie moyen des individus	ERF	An	Configuration familiale, sexe, position emploi, âge
Composition du revenu disponible (salaire, chômage, pensions, retraites, prestations, minima sociaux, impôts)	ERF	An	Configuration familiale, âge, position emploi, décile de revenu
Laeken : Dispersion de part et d'autre du seuil à 50 et 60% du revenu médian (D9/D5 et D5/D1)	SRCV ou ERF	An	CS, situation familiale
Laeken : Rapport interdécile des niveaux de vie (D9/D1)	SRCV ou ERF	An	CS, situation familiale
Laeken : Concentration du revenu : coefficient de Gini	SRCV ou ERF	An	CS, situation familiale
Laeken : Persistance de la pauvreté à 50 et 60 % (situation de pauvreté monétaire 3 années sur 4)	SRCV ou ERF	An, à partir de 2008	Age, CS, situation emploi, situation familiale
Laeken : Ecart médian de la pauvreté (intensité de la pauvreté)	SRCV ou ERF	An	CS, situation familiale
Laeken : Taux de pauvreté avant transferts à 50 et 60 %	ERF ou SRCV	An	CS, situation familiale, âge
Laeken : Taux de pauvreté à 50 et 60 % avec seuil ancré dans le temps	ERF ou SRCV	An	CS, situation familiale, âge
Nombre de personnes pauvres à 40, 50, 60, et 70%	ERF ou SRCV	An	Age, sexe, position emploi, CS, configuration familiale
Laeken : Taux de pauvreté monétaire à 40, 50, 60 et 70%	ERF ou SRCV	An	Age, sexe, position emploi, CS, configuration familiale
Part des personnes pauvres à 50 et 60 % ayant un emploi (travailleur pauvre)	ERF ou SRCV	An	
Taux de pauvreté en conditions de vie	SRCV	An	Age, position emploi, CS, configuration familiale, décile de revenu
Taux de pauvreté subjective	SRCV	An	Age, position emploi, CS, configuration familiale, décile de revenu
Enfants pauvres (monétaire, conditions de vie,	ERF	An	Age, sexe,

subjective)			position emploi, CS, configuration familiale
Nombre de dossiers de surendettement déposés	Banque de France	An	Sexe, âge, CS
Patrimoine			
Taux de propriétaires de leur résidence principale	SRCV	An	Age, CS
Taux de possession de quelques produits financiers et montants détenus (livrets d'épargne, bancaire, épargne logement, valeurs mobilières, assurance vie)	SRCV	An	Age, CS
Conciliation emploi/Famille			
Activité des femmes	EEC	An	CS, sexe
Activité, emploi et chômage	EEC	An	Sexe et configuration familiale
Bénéficiaires de l'APE à taux plein	EEC		Sexe, CS
Bénéficiaires de l'APA	DREES		Sexe, âge
Justice			
Condamnations selon la nature des infractions	Ministère de la Justice	An	Sexe, âge, nationalité
Population incarcérée	Ministère de la justice	An	Sexe, âge
Activités sportives et culturelles			
Fréquence des rencontres ?	EPCV	An ?	Sexe, âge, CS
Pratique sportive et adhésion à un club ?	Ministère sports	An ?	Sexe, âge, CS
Vie politique et dirigeante			
Emplois de direction et d'inspection dans la fonction publique d'état, par ministère	Ministère de la Fonction publique d'état		Sexe
La composition des jurys par type de corps	Ministère de la Fonction publique d'état		Sexe
Députés au Parlement européen, à l'assemblée nationale, au sénat, aux conseils généraux, régionaux, maires et conseillers municipaux	Ministère de l'intérieur, Communautés européennes		Sexe
Part des femmes parmi les ministres et cabinets ministériels	Ministère de la fonction publique		Sexe
Part des femmes au concours de l'Ena	Ministère de la fonction publique		Sexe
Part des femmes dans les commissions administratives paritaires de la fonction publique d'état	Ministère de la fonction publique		Sexe

Représentants du personnel élus au comité d'entreprise selon le secteur d'activité	Ministère du travail et affaires sociales		Sexe
--	---	--	------